

MECANIQUE INDUSTRIEL – GESTION DES EQUIPEMENTS

Travaux réalisés principalement avec une machine outil automatisée.

Fabrication de pièces mécaniques commandés par le bureau d'études et petit assemblage (collage).

Egalement la maintenance et la vérification périodique des équipements et des locaux.

Recherche une personne polyvalente, rigoureuse, manuelle et motivée.



Lieu : Zone industrielle de Rousset.

Temps de travail : 35 heures par semaine

Horaire : 8h00 – 16h00
(45 minutes de pause à midi)
Du lundi au vendredi.

Salaire : SMIC (au début)

CDD initial pouvant se poursuivre en CDI – poste à pourvoir immédiatement.
Contrat en alternance ou contrat de professionnalisation accepté également